

L'ENGAGEMENT DE L'UNIVERSITÉ ENVERS LES COLLECTIVITÉS POUR QUI ? POURQUOI ?

SYNTHÈSE DE LA RENCONTRE

RÉDACTION DE LA SYNTHÈSE

Claire Vanier

ANIMATION DE LA RENCONTRE

Ève-Marie Lampron

PRISE DE NOTES

Laura Gagnon

Marily Julien

Mylène Lafrenière-Abel

Léa Lefevre-Radelli

ANIMATION DES TABLES DE DISCUSSION

Carmen Fontaine

Lyne Kurtzman

Mélanie Pelletier

Josée-Anne Riverin

Avril 2019



TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	1
APERÇU DE LA RENCONTRE.....	1
ÉTAT DES LIEUX	2
1. PARTICIPATION DES ORGANISMES AUX PROJETS DE RECHERCHE.....	2
2. LIENS AVEC LES POPULATIONS MARGINALISÉES ET AVEC LES DESTINATAIRES.....	3
3. UNIVERSITÉS	3
DÉFIS ET PISTES DE SOLUTION	4
1. CONDITIONS POUR LA PARTICIPATION DES ORGANISMES.....	4
Reconnaissance des apports des organismes.....	4
Présence de personnes assurant la liaison	5
2. FINANCEMENT	5
3. LIENS AVEC LES POPULATIONS MARGINALISÉES ET LES DESTINATAIRES.....	6
4. TRANSFERT ET APPROPRIATION DES CONNAISSANCES.....	7
5. UNIVERSITÉS	7
ALLOCUTIONS DES INVITÉES.....	9
JULIE DIRWIMMER, DES FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC.....	9
DISCUTANTES	9
Les aspects retenus par Alexandra Pierre, de Relais-femmes	9
Les aspects retenus par Isabel Heck, de Paroles d'excluEs	11
LISTE DES QUESTIONS SUGGÉRÉES POUR ANIMER LES DISCUSSIONS	12
LISTE DES PARTICIPANTS-ES À LA RENCONTRE DU 4 FÉVRIER 2019	13

INTRODUCTION

Face à l'augmentation au Québec et au Canada de discours et de pratiques interpellant la mission sociale des universités afin de mieux répondre aux besoins des collectivités, le Service aux collectivités (SAC), porteur depuis 1979 du développement de la mission sociale de l'UQAM en réponse aux besoins des collectivités¹, a souhaité prendre un temps de réflexion sur la nature, les voix (et les voies) et les perspectives de l'engagement des universités envers les collectivités.

Cet exercice de réflexion collective impliquait la participation de personnes concernées par de tels engagements chez les universitaires et les groupes sociaux. Ce temps de réflexion a ainsi réuni, sur invitation, des représentants-es de groupes sociaux, des professeurs-es impliqués dans des projets avec des collectivités et des personnes qui agissent à titre d'interface ou de liaison entre ces différents milieux. Des conseillères aux FRQ², ainsi qu'un représentant du réseau pancanadien CFICE³ ont aussi été invités à partager leurs visions et actions en regard de l'engagement communauté-université. La liste des personnes présentes se trouve à l'Annexe A.

APERÇU DE LA RENCONTRE

Après le mot d'ouverture de Mme Catherine Mounier, vice-rectrice à la Recherche, à la création et à la diffusion de l'UQAM, la rencontre a pris la forme de deux périodes d'échanges, suivies d'un partage en plénière, après une brève synthèse des propos émis au sein des différentes tables de discussion. Les participants-es ont été divisés en quatre groupes, chacun animé par une professionnelle du SAC, la prise de notes ayant été assurée par des étudiantes de l'UQAM. L'état des lieux concernant l'engagement des universités envers les collectivités a fait l'objet de la première période d'échanges, et la deuxième a porté sur les défis et pistes de solution pour renforcer l'engagement des universités envers les collectivités et son soutien aux travaux collaboratifs chercheurs-es/groupes sociaux.

Le présent document vise à rendre compte de ces échanges. On y présente une synthèse de l'état des lieux et des pistes de solution discutées au cours de la rencontre. Les échanges en plénière ne font pas l'objet d'une section à part puisque les propos tenus sont alors partagés collectivement. Ce document se termine avec un retour sur les propos de Julie Dirwimmer des FRQ, ainsi que sur ceux de deux discutantes, Alexandra Pierre de Relais-femmes et Isabel Heck de Paroles d'excluEs, invitées à présenter en fin de rencontre ce qu'elles ont retenu des échanges.

¹ La coconstruction des connaissances : l'expérience du Service aux collectivités de l'UQAM. Une inspiration majeure pour le TIESS.pdf.

² Fonds de recherche du Québec.

³ Community First: Impacts of Community Engagement.

ÉTAT DES LIEUX

Les propos sont ici résumés sous trois grands thèmes : les contraintes à la participation des groupes aux projets université-communauté, les liens du milieu de la recherche avec les populations marginalisées et avec les destinataires⁴ et finalement, des observations visant plus spécifiquement les universités. Ces thèmes posent trois questions fondamentales, qui ont émergé aux tables de discussion : À qui sert la recherche ? Quels sont les impacts réels de la recherche ? Qu'entend-on par engagement des universités envers les collectivités ?

1. PARTICIPATION DES ORGANISMES AUX PROJETS DE RECHERCHE

Le besoin identifié à l'amorce d'une recherche est-il celui de l'organisme ? Le savoir de l'organisme est-il représenté dans la démarche ? Son apport est-il reconnu ? À qui s'adresse le projet et à qui profitera-t-il ? Ces questionnements sous-tendent la question de l'engagement des universités envers les collectivités et ont été présentés comme pouvant entraîner une certaine méfiance des milieux communautaires à l'idée de participer à des recherches avec les universités.

Les réticences des groupes s'expliquent en partie par l'absence d'apport financier pour leur contribution et la faible reconnaissance de leurs apports aux savoirs développés, ceci dans un contexte où leur engagement est a priori sollicité dans les processus de recherche. Il arrive que des universitaires se proposent pour tout faire dans un projet, dans l'idée d'alléger le fardeau des groupes. Cette attitude provoque cependant un tel désengagement des groupes que souvent, en cours de projet, ils deviennent de *simples participants-es*, sans voix au chapitre, contrevenant ainsi à une réelle approche partenariale. L'effet « maringouin » est aussi déploré dans un contexte où un-e chercheur-e vient prendre ce qui l'intéresse personnellement, et se retire par la suite, sans créer de lien avec le milieu. À cela s'ajoute les situations où les résultats de recherche ne sont pas retournés aux groupes partenaires.

Pourquoi l'université veut-elle un partenariat de recherche avec les communautés ? Est-ce que l'échange de savoirs est « donnant-donnant » ? Il arrive que des groupes se sentent dépossédés de leur projet qui, devenu une recherche trop importante, crée une charge que le groupe ne peut plus assumer. Le projet se poursuit alors en leur presque absence. De tels contextes amènent la question suivante : *n'est-ce pas plutôt l'université qui a besoin des groupes, de leurs savoirs ?*

Il se fait beaucoup de projets de recherche, par exemple avec les femmes autochtones, mais les changements concrets tardent à venir. Une des causes pourrait se trouver dans le manque d'ancrage des universitaires en dehors de leur milieu qui les prive d'entendre les vrais besoins et de voir les dynamiques à l'œuvre. Il existe aussi le décalage entre les cultures en présence non seulement sur le plan du vocabulaire mais aussi des temporalités : la recherche dans les universités se fait sur le long terme tandis que les besoins des groupes sont à court terme.

⁴ On définit ici le terme « destinataire » en référence à l'ensemble des désignations possibles associées aux personnes et organismes qui « bénéficient » de l'intervention des organismes (ex.: usagers-ères, participants-es, membres, bénéficiaires, clients-es, les concernés, les plus vulnérables, etc.). Tiré de *L'action communautaire : quelle autonomie pour les destinataires ?*.pdf. On parle aussi de « personnes concernées ».

2. LIENS AVEC LES POPULATIONS MARGINALISÉES ET AVEC LES DESTINATAIRES

Tous s'entendent pour dire qu'il est difficile de rejoindre les populations marginalisées : ce n'est pas par manque d'intérêt, mais il faut trouver des moyens différents pour ce faire. De plus, avec les ressources limitées des recherches université-communauté, il est plus facile de collaborer avec des regroupements dotés de meilleures conditions matérielles qu'avec des petits groupes. Surtout que le processus de coconstruction exige du temps, donc des ressources auxquelles les groupes et populations marginalisées ont peu accès. Il y a tout de même des tentatives dans certaines universités, mais elles reposent souvent sur l'engagement individuel des chercheurs-es et non sur un engagement institutionnel.

Les destinataires sont-ils rejoints ? Est-ce avec eux et elles qu'on construit les projets et présente les résultats ? De fait, ce sont souvent des professionnels-les, des travailleurs-euses qui s'associent aux projets. Et, à l'arrivée des résultats de la recherche, les destinataires ne sont souvent plus là, ou ils ne comprennent pas ces résultats. Le transfert des savoirs est un enjeu important : on a du mal à faire percoler les résultats jusqu'aux personnes marginalisées. La diffusion des résultats se rend aux groupes, mais difficilement aux populations.

La professionnalisation dans le milieu communautaire peut faire en sorte que les besoins des populations marginalisées, tels que perçus par les professionnels-les, ne soient pas ceux que ces populations considèrent prioritaires.

Les moyens de communication, courriels et médias sociaux par exemple, ne conviennent pas toujours pour rejoindre les destinataires. D'autres stratégies seraient nécessaires, bien qu'on souligne aussi que les groupes demeurent un véhicule important pour rejoindre les destinataires.

3. UNIVERSITÉS

Il est difficile, dans une démarche de recherche régulière, de répondre à une demande ponctuelle de groupes voulant réagir à un événement de l'actualité avec l'appui d'universités.

On invite à une réflexion dans les universités sur la reconnaissance – et l'accompagnement – de la recherche qui se fait en dehors de l'université.

DÉFIS ET PISTES DE SOLUTION

Cinq thèmes ressortent au regard des défis et pistes de solution : des conditions de réussite de la participation des organismes aux projets avec les universités, la question du financement autant en ce qui concerne les groupes, les universités que les organismes subventionnaires, les liens des universitaires avec les destinataires et avec les populations marginalisées, le transfert et l'appropriation des connaissances et finalement des défis et pistes pour les universités.

1. CONDITIONS POUR LA PARTICIPATION DES ORGANISMES

Trois conditions de réussite de la participation des groupes aux projets avec les universités ont été identifiées, soit la reconnaissance de leurs apports, la présence d'agents-es de liaison et le financement adéquat de la participation des groupes aux projets qui sera discuté au point financement.

Reconnaissance des apports des organismes

Tous-tes s'entendent pour affirmer qu'il faut inclure les organismes dans la recherche, mais on insiste surtout sur la nécessité d'une reconnaissance de leurs apports, qui doit se manifester à chaque étape de la recherche, incluant le cadre de l'obtention du certificat d'éthique : la recherche ne peut pas se faire sans le savoir des personnes qui portent cette recherche.

Avant de faire une demande de subvention, la démarche de recherche doit débuter par les besoins du milieu ; il faut éviter que ce soit les chercheurs-es qui les déterminent. Les projets doivent venir directement du terrain pour être bien ancrés et il est essentiel de bien définir les besoins des groupes partenaires.

Face à l'enjeu égalitaire de la collaboration partenariale, il importe de travailler collectivement, avec la préoccupation de contrer les rapports d'autorité ou hiérarchiques entre les chercheurs-es et les membres du groupe.

Les groupes devraient se doter d'un cadre, d'une politique de recherche partenariale avec les universités. Ce cadre permettrait de réfléchir aux types de projets de recherche auxquels le groupe souhaite s'affilier, en lien avec ses priorités, ses exigences et son action sociale (par ex., pour un groupe féministe abolitionniste, est-ce important que le projet de recherche porte cette même vision?). Ce cadre permettrait également de réfléchir à (et négocier) la façon de diffuser les résultats, par exemple en incluant au protocole une participation des groupes à la diffusion des résultats à des colloques scientifiques.

Dans la perspective d'un accompagnement des groupes dans leurs propres recherches, il faudrait créer des communautés de pratique où chercheurs-es et groupes pourraient réunir leurs forces, partager leurs défis et leurs « bons coups ».

Au sujet de la reconnaissance de la valeur des savoirs des groupes, un enjeu est identifié comme un défi devant être approfondi : celui du « niveau » des savoirs ou des inégalités épistémiques. Comment mieux conjuguer les savoirs théoriques ou produits en contexte universitaire avec les savoirs expérimentiels et pratiques des milieux externes ?

Mais une question demeure : *comment reconnaître, sur le plan institutionnel, l'apport des organismes dans les projets ?*

Présence de personnes assurant la liaison

Faire la liaison, c'est trouver des modalités d'ancrage pour une meilleure écoute des besoins, aller directement là où il y a une effervescence communautaire. On ne doit donc pas se limiter à des agents-es de liaison dans les universités : il en faut aussi dans les organismes, ces personnes connaissant les besoins de leurs communautés et de leurs réseaux. De telles embauches libéreraient les intervenants-es des tâches liées aux suivis des projets de recherche, mais pas des tâches liées à la médiation de la recherche.

Considérant l'apport important que représente la présence de ces personnes dans la réussite de projets partenariaux, il faut mettre en place de tels postes, autant au sein des organismes qu'en milieu universitaire (par ex. : l'initiative de Concordia, qui a établi des « agents de liaison en résidence » dans certains milieux (au [Bâtiment 7](#) est signalée) et que ce rôle soit reconnu.

Il serait aussi intéressant d'explorer la possibilité d'implanter des agents-es de liaison dans les milieux marginalisés (par ex. : des travailleurs-euses de rue).

2. FINANCEMENT

Sur le financement de la participation des groupes aux projets avec les universités, plusieurs propositions ont été apportées :

- défrayer les déplacements et les repas des participants-es lors d'activités ponctuelles ;
- pour les engagements à long terme, comme la participation à des comités, prévoir des honoraires pour les représentants-es des groupes ;
- ne pas payer la personne qui représente l'organisme mais plutôt retourner les fonds à l'organisme, qui décidera comment les utiliser ;
- inciter les organismes bailleurs de fonds à accepter que les chercheur-es puissent transférer une partie de leur financement aux groupes partenaires de leurs recherches ;
- appliquer aux groupes partenaires le principe des frais indirects versés aux universités à partir des subventions : les groupes recevraient ainsi automatiquement une partie du financement ;
- inscrire systématiquement, au budget des demandes de subvention, le remboursement de tous les postes de contribution financière des groupes (salaires des représentants-es du groupe, déplacement et repas pour les réunions, activités et dépenses de diffusion, etc.). Cette façon de faire pourrait entraîner une réflexion chez les organismes subventionnaires, et mettre en jeu l'importance politique de modifier les règles de financement.
- décrire comment l'argent sera utilisé pour que le groupe puisse en bénéficier ;
- s'assurer que le budget demandé pour un projet soit le fruit d'une réflexion commune ;
- s'assurer que la gestion des financements liés à la recherche soit réalisée en collégialité entre les milieux universitaires et les groupes partenaires afin que chacun puisse spécifier ses besoins ;

- réfléchir à un financement destiné aux groupes, pour qu'ils puissent transférer eux-mêmes les savoirs aux populations ;
- inclure dans les demandes de subvention les frais de participation des groupes partenaires à la diffusion des résultats scientifiques, au même titre que pour la participation des chercheurs-es.
- revoir les modes de financement au SAC, afin que les enveloppes puissent subventionner tant du salaire étudiant que d'autres types d'apports aux projets ;
- adapter les critères de financement de la recherche universitaire aux organismes sans but lucratif ;
- développer davantage d'offres de financement dédiées directement aux groupes communautaires, afin que ceux-ci mettent sur pied leurs propres recherches et adapter ces offres au fait que la mission des organismes n'est pas de faire la recherche universitaire.

Concernant le financement pour le développement d'alliances, de partenariats initiaux avec les milieux, il a été proposé de :

- allouer des budgets aux universités pour que les professeurs-es puissent développer des alliances – et des projets – avec les milieux ;
- visibiliser, dans les demandes de subvention, le temps nécessaire au développement d'une bonne relation entre les chercheurs-es et les groupes ;
- visibiliser, dans les demandes de subvention, le temps nécessaire à l'accompagnement par les personnes assurant la liaison.

3. LIENS AVEC LES POPULATIONS MARGINALISÉES ET AVEC LES DESTINATAIRES

La difficulté de rejoindre les destinataires et populations marginalisées a suscité une discussion identifiant tant des défis que des pistes de solution :

- Il faut constamment s'interroger sur la place des destinataires dans la démarche de recherche, se demander si on arrive à les rejoindre.
- Le rôle du, de la chercheur-e est de s'ouvrir aux besoins des participants-es, et non l'inverse. De même, l'université se doit d'être proactive pour rejoindre ces populations.
- Il faut développer d'autres approches pour favoriser la participation des groupes marginalisés à des projets : aller les rencontrer dans leur milieu, être souple dans les horaires, leur laisser le temps de décider de leur participation, etc. La formule brésilienne des extensions universitaires, qui a inspiré l'incubateur universitaire de Paroles d'excluEs, est évoquée.
- Il faut réfléchir à différents types d'outils de diffusion des résultats – autres qu'un rapport de recherche – afin de rejoindre directement les destinataires (supports visuels, par ex. une exposition).
- Il faut entamer une réflexion sur l'éthique de la recherche et la tolérance au risque, lorsqu'on s'engage dans une recherche avec des personnes marginalisées, et sur l'importance de la souplesse et de l'engagement à rejoindre les populations.

4. TRANSFERT ET APPROPRIATION DES CONNAISSANCES

Les propositions sur le développement de formes de transfert, de diffusion ou d'appropriation des résultats ciblent généralement l'ensemble des groupes et populations.

Un des enjeux de transfert est de transmettre l'information autrement que par l'écrit, pour éliminer cette barrière et s'assurer ainsi que la coexistence de différents degrés de littéracie ne constitue pas un frein à la compréhension.

- Poursuivre la réflexion sur la vulgarisation des données de recherche ;
- Trouver des façons innovantes de présenter les résultats, qui ne se limitent pas à l'écrit.

L'enjeu du transfert existe même auprès des groupes partenaires et de leurs intervenants : il est souvent impossible pour les groupes de lire un rapport complet, ni même parfois le résumé. Une fois que le groupe a pris le temps de participer et de nommer des éléments dans un groupe de recherche, un enjeu demeure : le transfert, la percolation du savoir.

- Être plus créatifs-ives dans la diffusion des connaissances et dans la transmission des résultats des recherches aux groupes ;
- Présenter les résultats de façon concrètement utile pour les groupes et adaptée à leurs réalités.

5. UNIVERSITÉS

Les universités sont appelées à :

- développer une offre universitaire qui réponde aux demandes ponctuelles ou urgentes ;
- être claires sur leurs valeurs et éviter de se limiter à des mots à la mode (diversité, inclusion, etc.) : plutôt se positionner sur ses buts, ses valeurs, démythifier la façon de faire de la recherche et s'ouvrir à d'autres visions de la recherche que la recherche traditionnelle;
- élaborer des outils partenariaux, afin d'inciter et de normaliser des octrois qui tiennent compte du fait des inégalités de ressources ;
- réfléchir à l'inclusion de façon à réellement changer en profondeur les pratiques : l'université est d'emblée exclusive. Mais, si les notions d'inclusion – et de diversité – sont importantes, il est essentiel de ne pas les transformer en critères bureaucratiques désincarnés ;
- avoir une diversité d'acteurs-trices universitaires (éviter la recherche en silos) pour favoriser une diversité de relations hors université. Il faut aussi valoriser la collaboration interuniversitaire lorsqu'elle est au bénéfice des projets.
- avoir plus d'une voie d'entrée et de communication avec l'université, et différents espaces de rencontres ;
- réaffirmer la mission sociale des universités, la mettre de l'avant, visibiliser la recherche-action, la recherche collaborative et participative ainsi que (re)valoriser la rigueur des processus et méthodes associés à ces types de recherche ;

- offrir un accompagnement aux groupes qui désirent mener leurs propres recherches, accompagnement qui devrait comprendre une offre de formations à la recherche ;
- changer le paradigme selon lequel les recherches sont évaluées en fonction de la publication d'articles scientifiques ;
- soutenir les organismes dans le travail d'accompagnement et d'encadrement des étudiants-es puisque l'implication étudiante dans les groupes (stage, assistantat de recherche, etc.) est importante et s'assurer que les projets étudiants servent aux groupes ainsi qu'au milieu universitaire (incluant l'étudiant-e) ;
- créer des mécanismes dans l'université pour bien définir les rôles de toutes les parties prenantes à un projet, par exemple par une charte ; une éthique de la recherche donnant un sens au travail et à l'engagement est d'ailleurs nécessaire ;
- viser à ce que toutes les universités développent une forme de financement similaire à celle mise en place par l'UQAM pour ses Services aux collectivités.

Enfin, quelques modèles inspirants ont aussi été signalés : l'initiative [PICOM](#) de l'UQTR, le SAC de l'UQAM, le [CityStudio Vancouver](#), la [Clinique internationale de défense des droits humains de l'UQAM](#), le projet des [Ateliers des savoirs partagés](#) à St-Camille.

La conception de l'engagement des universités envers les collectivités suppose de leur part la mise en place de modalités concrètes favorisant la participation des groupes sociaux aux collaborations partenariales et aussi celles des populations marginalisées visées par les changements à introduire sur le terrain. Ces modalités peuvent prendre la forme d'instances dédiées aux services aux collectivités et l'embauche de personnel de liaison entre les chercheurs-es et les milieux.

En ce qui concerne les pistes de solutions présentées, nous retenons particulièrement celles visant les universités et les différents bailleurs de fonds dans le réseau universitaire. Plusieurs propositions suggèrent un changement profond de la position universitaire en recherche. Tout d'abord, il est souhaité une plus grande ouverture à certains types de recherche ancrés dans les milieux, notamment la recherche collaborative, participative, recherche-action, etc. La valorisation de ces approches scientifiques engagerait les universités sur des modes de production et de transfert des connaissances moins traditionnels, en assumant que les façons de faire de la science ont pris de nouvelles formes, plus près des nouvelles réalités sociales et économiques, et qu'elles sont ainsi mieux en mesure de résoudre la complexité des problèmes vécus par les groupes citoyens. Cela implique que les universités ne voient plus leur relation avec l'extérieur comme une intégration de l'autre, mais plutôt comme une invitation à établir de nouveaux espaces communs partagés. Il y a là un appel à une réaffirmation et un approfondissement de la mission sociale des universités.

ALLOCUTIONS DES INVITÉES

JULIE DIRWIMMER, DES FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC

Mme Dirwimmer présente brièvement un projet pilote du FRQ en vue d'éventuellement favoriser l'engagement citoyen dans les projets de recherche. Le FRQ fournira davantage de détails concernant ce projet pilote à l'automne 2019 mais la volonté est qu'il soit coporté par des citoyens-nes et des membres de la communauté de recherche.

Les points qu'elle a retenus des échanges sont :

La reconnaissance des savoirs expérientiels, d'une présomption des égalités des intelligences. Mais, comment reconnaître et financer les savoirs expérientiels des groupes également ? Par ailleurs, on doit soutenir les projets coportés par l'université et les groupes, tout en évitant l'instrumentalisation (que ce soit celle des chercheurs-es ou celle des groupes).

L'accessibilité aux résultats des recherches, mais également au processus de recherche. Le transfert des savoirs se ferait plus naturellement et plus facilement si les groupes étaient impliqués dès le départ et à chacune des étapes d'un projet. Pour ce faire, on pourrait développer des méthodes visuelles pour expliquer la méthodologie de recherche.

Concernant la démarche de recherche partenariale, il faut aussi en démontrer **la qualité** méthodologique : il importe d'aider les milieux à démontrer plus facilement la qualité de leurs démarches, en clarifiant et en repensant, par exemple, les critères d'inclusion.

Sur le plan financier, il faut un changement structurel dans le système académique : par exemple, que des organismes non académiques soient habilités à gérer les fonds de recherche. Il importe également de soutenir financièrement les universités dans leurs services aux collectivités, pour favoriser la recherche partenariale. Ce changement structurel doit se baser sur les principes d'équité, de diversité et d'inclusion, et ainsi permettre aux groupes sous-représentés dans la communauté de recherche d'être bien soutenus et reconnus.

DISCUTANTES

Les aspects retenus par Alexandra Pierre, de Relais-femmes

La question de **l'inclusion des populations marginalisées** est revenue à plusieurs moments lors des discussions. Et, lorsqu'on parle d'inclusion, cela sous-tend des inégalités : cette réflexion sur les inégalités doit être présente dans les universités.

Pour travailler avec des groupes marginalisés, il importe de privilégier des approches qui font place aux réalités divergentes et prennent en compte les inégalités, comme l'approche intersectionnelle, les approches décoloniales. Ces approches doivent être au centre de la méthodologie.

Qui sont les groupes marginalisés et comment les rejoindre? Comment les inclure ? Souvent les groupes les plus marginalisés ne sont pas autour de la table. Pourtant, ces

groupes, ainsi que les collectifs, les groupes non incorporés et les groupes militants, ont des savoirs importants, dont on ne devrait pas se passer.

Les inégalités persistent dans la société, et les universités n'y font pas exception. Il y a un travail politique à faire collectivement à ce niveau. Concernant par exemple l'effet de masse critique dans les équipes de recherche, *est-ce que les universités ont un processus qui permet de recruter des gens – professeurs-es, chercheurs-es, agents-es de liaison – issus des groupes marginalisés ?*

La reconnaissance des savoirs sous-entend la question *Où se trouve le savoir?* Il existe différents savoirs : expérimental, académique, pratique. *Comment développer les liens entre ces différents savoirs?*

Le besoin d'une reconnaissance des savoirs s'applique à plusieurs niveaux :

- les professeurs-es, qui détiennent un savoir pratique et partenarial plutôt qu'uniquement académique, mais dont les recherches sont jugées suspectes, pas assez scientifiques ;
- les groupes, qui sont parfois vus comme des ressources. *Que vaut la coconstruction si ceux et celles qui développent ce savoir ne sont pas reconnus ?* Il faut reconnaître que leurs savoirs non théorisés, non filtrés, ont une réelle valeur épistémologique. Cette reconnaissance passe par le financement, mais doit aussi inclure le partage des pouvoirs et des ressources ;
- les citoyens-nes, qui ont un savoir expérimental non théorisé, dont on doit reconnaître la valeur, même s'il ne passe pas par le filtre des groupes ou de professeurs-es.

Et après la recherche, que se passe-t-il ? **Le transfert des connaissances** n'est pas automatiquement intégré au départ dans les projets de recherche et ne fait pas nécessairement partie des livrables – alors que la base de la coconstruction et de la recherche partenariale est de rendre utiles les savoirs développés. **Proposition** : que les universités se mettent ensemble pour développer un service d'accompagnement pour le transfert et la diffusion des connaissances, pour la prise de possession de ces savoirs, et pour créer des formations, développer des outils utiles aux groupes, accompagner les groupes dans la diffusion et l'utilisation des connaissances.

Le travail politique et structurel : si on veut réaliser ces changements, il faut initier des changements structurels :

- Modifier et adapter les critères de financement aux réalités des groupes sociaux ;
- Valoriser et financer le travail de liaison ;
- Favoriser le recrutement de professeurs-es qui ont la volonté de travailler auprès – ou qui sont issus – de populations marginalisées ;
- Agir sur les thèmes, les programmes et les critères de recherche pour y inclure la démarche de coconstruction, le processus en lui-même étant un résultat de la coconstruction ;
- Réfléchir à la mission sociale et politique de l'université, orienter l'université vers ce qui semble le plus bénéfique pour l'ensemble de la société.

Autres questions posées par Alexandra Pierre : *Qui peut faire de la recherche ? Qui a la légitimité d'en faire ? Où sont les groupes dans les universités ? Les groupes doivent-ils toujours partager leurs savoirs par l'entremise des professeurs-es – passer par l'autorité de professeurs – ou peuvent-ils le faire d'eux-mêmes ?*

Les aspects retenus par Isabel Heck, de Paroles d'excluEs

Isabel Heck a porté son attention sur les échanges concernant **la mission sociale de l'université**. À cet égard, il y a des initiatives universitaires (par ex., PICOM à l'UQTR ou le SAC à l'UQAM). Il faudrait soutenir davantage ces initiatives et augmenter leur visibilité auprès des groupes de citoyens-nes et des organismes communautaires. Toutefois, ces initiatives s'adressent davantage aux groupes en mesure de participer à des recherches : plusieurs groupes n'ont pas la recherche dans leur radar ou n'ont jamais entendu parler du SAC.

Comment l'engagement peut-il se faire autrement ? Il est possible de s'inspirer des expériences au Chili et au Brésil, où les universités et des chercheurs-es s'investissent dans la communauté. Il faut sortir de l'université, aller dans les quartiers, les réseaux de femmes, entrer en dialogue avec les gens. Le problème, c'est qu'il n'a pas de structures institutionnelles qui encouragent les universitaires à sortir de leur milieu.

L'embauche par Paroles d'excluEs d'une chercheuse en milieu communautaire est un exemple de l'intérêt de sortir la recherche des universités et de l'intégrer dans des réseaux « terrain », plutôt que d'amener les groupes marginalisés à l'université. Mais ce poste à Paroles d'excluEs n'est pas une extension universitaire, il ne bénéficie donc pas d'un financement universitaire et, en ce sens, on ne peut pas parler ici d'engagement de l'université envers la communauté. De ce fait, une question d'ordre politique s'impose : *si des organismes se dotent de capacités de recherche interne, est-ce que l'université n'a pas une responsabilité de les renforcer et de financer ce type d'initiatives, plutôt que de laisser aux organismes cette tâche onéreuse ?*

Outre la limitation des ressources que vivent les groupes, une des **conditions pour qu'ils s'engagent dans des projets de recherche** est d'arrimer les projets sur les réels besoins des groupes/citoyens-nes. Souvent, les organismes n'ont pas besoin de projets de recherche mais plutôt de réaliser des activités de transfert et de mobilisation de connaissances. En effet, le transfert est l'un des enjeux les plus importants des groupes, qui doivent s'approprier les résultats et les mettre en pratique. *Est-ce que l'université peut avoir une présence – un rôle – dans l'appropriation des résultats par les organismes ?* Par exemple, via la participation de chercheurs-es à des activités qui peuvent faire une différence dans le milieu (assemblée citoyenne, table ronde). L'idée n'est pas que l'université fournisse une compensation financière aux groupes, ni qu'elle ait une emprise sur les résultats, mais qu'elle s'investisse de manière plus importante.

Ceci nécessiterait que les projets partenariaux bénéficient d'**une vision de pérennité** de la part de l'université. Actuellement, les projets se développent « le temps du financement », alors qu'ils devraient être soutenus à plus long terme. Il importe d'assurer une structure davantage pérenne pour les recherches coportées par les groupes et les universités.

LISTE DES QUESTIONS SUGGÉRÉES POUR ANIMER LES DISCUSSIONS

État des lieux

Les questions suggérées pour cette première discussion :

Cet engagement répond-il aux besoins des populations et groupes marginalisés ?

Favorise-t-il la présence, au sein de projets universitaires, des destinataires de l'action des groupes ?

Favorise-t-il l'expression de points de vue, d'expériences et de savoirs variés ?

Quels sont les angles morts ?

Défis et pistes de solution

Les questions suggérées pour cette deuxième phase de discussion, défis et pistes de solution étaient :

Comment réagir collectivement face à l'engouement envers l'engagement université/collectivités, tout en restant fidèles à des principes d'égalité, d'inclusion et de justice sociale ?

Quels sont les défis communs ?

Quelles sont les pratiques inspirantes ?

Quelles formes de reconnaissance peuvent être données aux groupes appelés à partager des responsabilités avec le milieu universitaire ?

De manière plus générale, comment favoriser leur participation ?

LISTE DES PARTICIPANTS-ES À LA RENCONTRE DU 4 FÉVRIER 2019

Membres du CSAC

Rachel Cox (UQAM – Sciences juridiques)
Audrey Dahl (UQAM, Éducation et formation spécialisées)
Lise Gervais (Relais-Femmes)
Dominic Hardy (UQAM, Histoire de l'art)
Juan Luis Klein (UQAM, Géographie)
Jean-Marie Lafortune (UQAM, Communication sociale et publique)
Sonia Tello-Rozas (UQAM – École des sciences de la gestion)
Adina Ungureanu (Alliance des communautés culturelles pour l'égalité dans la santé et les services sociaux)

Professeurs-es

Laurence-Léa Fontaine (UQAM, Sciences juridiques)
Jean-Marc Fontan (UQAM, Sociologie)
Lucie Gélinau (UQAR, Psychosociologie et travail social)
Myriam Gervais (McGill, Institute for Gender, Sexuality, and Feminist Studies)
Dalia Gesualdi-Fecteau (UQAM, Sciences juridiques)
Henrique Nardi (Université Fédérale du Rio Grande do Sul, Psychologie sociale)
Michel Parazelli (UQAM, Travail social)

Personnel du SAC

Carmen Fontaine
Lyne Kurtzman
Ève-Marie Lampron
Mélanie Pelletier
Josée-Anne Riverin
Marcel Simoneau
Claire Vanier

Invités.es observateurs-trices

Peter Andree (CFICE)
Julie Dirwimmer (FRQ)

Groupes partenaires

Sonia Alimi (Réseau d'action des femmes handicapées Canada)
Nelly Bassily (Réseau d'action des femmes handicapées Canada)
Milène Bigaouette (Fédération des maisons d'hébergement pour femmes)
Maxime Boucher (Groupe de recherche et de formation sur la pauvreté au Québec et CRÉMIS)
Éloïse Decoste (Femmes autochtones du Québec)
Isabel Heck (Paroles d'excluEs)
Marie Houzeau (GRIS-Montréal)
Marie-Chantale Locas (Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal)
Marie-Ève Marleau (Comité pour les droits humains en Amérique latine)
Céline Métivier (Réseau québécois de l'action communautaire autonome)

Agents-es d'interface

Charlotte Guerlotte (COCQ-SIDA)
Céline Lemay (UQTR)
Alex Megelas (Concordia-Bureau d'engagement communautaire)
Marie-Ève Perron (UQTR - PICOM)
Alexandra Pierre (Relais-femmes)
Julie Raby (Relais-Femmes)

Étudiantes - prise de notes

Laura Gagnon
Marilyn Julien
Mylène Lafrenière-Abel
Léa Lefevre-Radelli